



BONJOUR LES COUSINS

Bulletin de liaison des descendants de Claude ARNOLD & Marie SIFFERLIN

ÉDITÉ PAR L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES FAMILLES ARNOLD ET ALLIÉES
(loi 1901 déclarée à la S/Préfecture de Mantes la Jolie sous le n° 0781006877)

LETTRÉ D'INFORMATION MARS 2016

Nous espérons que vous avez tous passés de très belles fêtes de fin d'année et avons été sensibles à toutes vos jolies cartes de vœux accompagnant très souvent votre réabonnement 2016. **Un grand merci à tous.**

À ceux n'ayant pas encore eu le temps de s'occuper de cette ré-adhésion, un grand MERCI d'avance pour cet envoi dès qu'il vous sera possible. Nous vous avons, pour certains ayant Internet, envoyé le bulletin en PDF – dites-nous, si vous ne l'aviez déjà fait, si vous souhaitez conserver ce mode de réception ou préférez-vous l'envoi sur papier habituel ? Ceci étant fait dans le but d'économiser sur les frais de poste toujours en augmentation. Merci à tous.

M.A.T

CARNET FAMILIAL

DECES – Madame Germaine Marie née DEL, épouse WILLMANN décédée le 30 avril 2015 dans sa 101^{ème} année en sa maison de retraite de SAINT RAPHAËL « Home Américain » Elle était née le 6 juillet 1914 et était fille de Charles RICHARD contremaitre de tissage et de Marie Auguste JORAND. Elle avait épousé à ST ETIENNE LES REMIREMONT le 17.2.1941 Julien WILLMANN né au THILLOT en 1903 et décédé en 1982 à REMIREMONT. La mère de Julien WILLMANN étant celle qui amènera notre cousinage ARNOLD étant née Octavie MARTIN, mariée à Joseph WILLMANN, et donc descendante de nos ancêtres communs.

Nous avons appris le décès du PAPA de notre cousin Florent ARNOLD habitant de KRUTH : Jean Jacques ARNOLD décédé dans sa 83^{ème} année, le 10 décembre 2015 entouré de son épouse de ses enfants, et petits-enfants et de toute sa famille à qui nous présentons nos très sincères condoléance et à tous nos cousins dans la peine.

MARIAGE :

Thierry WEGRICH fils de nos cousins Irène et Jean Louis WEGRICH de KRUTH avec Dominique WIEST. La cérémonie a été célébrée au mois de juillet 2015 en la basilique de THIÉRENBACH.

Toutes nos félicitations aux jeunes mariés...

NAISSANCE : Valentin RISSER né le 2 février 2016 chez nos cousins Sébastien et Mathilde RISSER de TERVILLE (fils de nos cousins J. Jacques et Marie Françoise RISSER de LUDRES) Toutes nos félicitations aux heureux parents et grands-parents et longue vie à notre petit cousin.

Notre énigme de janvier 2016

Que fallait-il répondre ?

Bien sûr, vous l'aviez sans doute reconnu et trois d'entre vous nous ont donné la bonne réponse :

Il s'agissait, bien sûr, des ruines du **château de l'ENGELBOURG** **château ayant dominé THANN** depuis environ le 11^{ème} siècle et démoli en 1675 par les Français... Tour appelée « ŒIL DE LA SORCIERE » dominant la ville de Thann.

Vous souhaitez connaître l'histoire complète de ce château, nous vous donnons rendez-vous dans notre prochain bulletin de **juin 2016** où, sous la plume de notre cousin Jean Luc VILLETTE, vous pourrez découvrir cette fabuleuse histoire.

Nous tenons cependant à féliciter d'ores et déjà :

- Gérard DEGROUX (de THIAIS),
- Jean-Marie ARNOLD de DAMMERIE, et
- Jean-Luc VILLETTE d'AUBERCHICOURT pour leur parfaite réponse agrémentée de détails historiques très pertinents.

Œil de la Sorcière ancienne tour de l'ENGELBOURG



NOTRE PROCHAIN BULLETIN DE JUIN

Il sera dense en historiques sur notre belle province d'Alsace. Vous y trouverez la suite et fin du récit de Louis ARNOLD mais aussi bien sûr l'article de notre cousin Jean Luc VILLETTE sur le **château de Thann**, ainsi qu'un article complet sur les évacués de la vallée de ST AMARIN et plusieurs autres rubriques habituelles.

RECETTES FAMILIALES

Comme nous n'aurons sans doute que peu de place pour notre rubrique RECETTES DE NOS FAMILLES je vous livre ici la recette qui nous a été envoyée par notre cousine Françoise FISCHESSE. C'est une vieille recette de famille à faire avec des restes de choucroute :

Prévoir un reste de choucroute cuite.

Tapisser un moule à tarte avec une pâte brisée ou feuilletée

Etaler sur la pâte le reste de choucroute bien égouttée puis tous les restants de viandes : lard, saucisses coupées en lamelles et morceaux.

Recouvrir la tarte d'un couvercle de nouvelle pâte à tarte brisée ou feuilletée

Badigeonner avec un jaune d'œuf et une goutte d'eau.

Faire une petite cheminée au centre – (on peut aussi y faire à la lame de couteau quelques décors qui ressortiront à la cuisson)

Et voilà BONNE DEGUSTATION



Une bonne choucroute : rien de mieux...

ASS.I.F.ARNOLD

Supplément à notre bulletin de janvier 2016

Nouvelle adresse :

27 Avenue des Promenades

27190 CONCHES EN OUCHE

krismad@wanadoo.fr

<http://assifarnoldinfos.canalblog.com>

<http://assifrimestre.canalblog.com/>

LES ROSIERES EN ALSACE

Savez-vous que le **8 octobre 1812** une circulaire paraissait sur **le choix des ROSIERES en Alsace** ? En effet, le Baron d'Empire Félix des Portes, chevalier de la Légion d'Honneur et Préfet du département du Haut-Rhin écrivait à messieurs les Sous-Préfets et maires de son ressort :

Messieurs,

« Les dotations des Rosières, dont les mariages doivent être célébrés tous les ans le 1^{er} du Dimanche du mois de décembre, jour fixé par décret Impérial du 19 février 1806 (créé par l'Empereur Napoléon 1^{er}) pour la solennité de l'anniversaire du couronnement de S.M. et de la bataille d'AUSTERLITZ, sont prévues dans les budgets des villes et communes qui, par la quotité de leurs revenus, sont appelées à concourir à cet acte de bienfaisance du Monarque.

.....suivent quelques remarques sur le non choix de certaines communes de couronner une rosière en temps voulu d'où pas de mariage entre l'une d'entre elles et un militaire futur époux tout désigné pour ces demoiselles....

« Pour éviter que pareil embarras ne se présentât par la suite, j'ai jugé qu'il convenait que les conseils municipaux s'occupassent à l'avance du choix de la rosière et que ce choix fut connu non-seulement dans la commune de résidence de la personne choisie, mais encore dans tout le département ; que cet hommage public rendu à la vertu, ne pouvait être désobligeant pour celle qui en serait l'objet et que cette annonce préalable donnerait le temps aux militaires en retraite de faire leurs démarches nécessaires pour obtenir la main de la dite rosière ; que celles-ci, aurait aussi le temps à la réflexion et serait à même de donner la préférence à celui de ses prétendants qu'elle jugerait le plus propre à faire son bonheur....

Ainsi ces demoiselles étaient-elles automatiquement pressenties pour devenir l'épouse d'un militaire en retraite et donc d'un certain âge, célibataire ou veuf peu important... Cette coutume d'honorer une rosière remontait à la nuit des temps mais était tombée en désuétude, Napoléon pensait, sans doute, ainsi « caser » ses soldats de la Grande Armée devenus inutiles à sa défense. Cette coutume ne dura guère que quelques années mais sera remise au goût du jour dans les années 1850 dans certaines régions. Combien de jeunes filles ont pu ainsi voir leur destin tout tracé de par leur précieuse vertu ? Si vous en connaissez dans vos familles, n'hésitez pas à nous en faire part **afin de préparer un article plus complet sur cette coutume**. Saviez-vous également que certains villages éliront également des « ROSIERS » ?

M.A.T.